

Projet pour l'UFR Sciences Humaines Cliniques

Fethi Benslama

Je voudrais d'abord souligner que l'exigence qui s'est manifestée pour que cette élection ne repose pas seulement sur le crédit fait à une personne, mais également à un projet et à une équipe, témoigne que *nous souhaitons passer à une autre époque et à une autre culture de la responsabilité dans l'UFR*, fondée sur le choix éclairé, le respect de la procédure et de la collégialité.

L'exigence d'un projet signifie, me semble-t-il, qu'il y a une demande de mise en perspective, d'ouverture d'un horizon, de création d'une dynamique nouvelle. C'est sur cette base que j'ai pensé le présent projet. Je n'ignore pas que l'ambition collective dont il est porteur, va rencontrer les difficultés pratiques propres à l'épreuve de la réalité, et que cela nécessitera beaucoup de patience et de pragmatisme.

En réfléchissant aux propositions que j'allais vous faire, il m'a semblé utile de revenir aux Statuts de l'UFR, pour voir ce qui y est dit de la fonction du directeur, de ses responsabilités, du champ de ses compétences. J'ai été très surpris de ne trouver que cette seule phrase : « La gestion de la vie quotidienne de l'UFR ». C'est si large qu'on ne peut même pas parler d'une définition. Sans doute, les rédacteurs ont-ils voulu cette imprécision pour laisser une grande latitude, mais je ne crois pas à la responsabilité océanique. Cependant, il y a là un élément positif qui indique que cette fonction touche le concret et le vif de tous les jours.

Il va de soi que la gestion ainsi entendue est une dimension importante de cette fonction, et je compte l'exercer avec toute l'équipe de direction que je formerai, mais la gestion ne peut constituer en elle-même ce qu'on appelle « projet », ou bien alors nous sommes dans un minimalisme totalement inapproprié à la situation actuelle.

Quelle est cette situation ? Nous sommes dans une période de remaniements considérables dans l'université, certainement au cœur d'une mutation qui bouleverse d'ores et déjà nos repères, qui modifie le paysage de la recherche et de la formation, qui implique de nouveaux partages et des recompositions profondes. Ces recompositions vont toucher les disciplines, les unités, des plus petites aux plus grandes, c'est-à-dire les établissements, mais aussi le statut des chercheurs et des enseignants, les modalités de leur travail personnel et en équipe. Je crois qu'un projet digne de ce nom se doit d'être à la hauteur de cette mutation et de ses enjeux.

Pour nous, une chose est au moins claire : ou bien notre UFR constituera le futur pôle de la psychopathologie clinique en Île-de-France, avec la spécificité de son paradigme fondateur, c'est-à-dire la prééminence de « la psychanalyse à l'université » articulée aux sciences humaines sous le primat de la clinique, ou bien, compte tenu des forces en présence, elle sera marginalisée et passera sous les fourches caudines de la psychologie scientifique. Si nous ne parvenons pas à être ce futur pôle de référence, à court terme, les conséquences sont incalculables.

Nous ne parviendrons pas à ce but par la seule défense de l'héritage, dût-il être prestigieux et valide à nos yeux, et encore moins par un repli apeuré. Seul un renouvellement de fond ou du fond, en prise avec la réalité actuelle du monde, nous donnera notre chance.

Un projet de refondation :

Le renouveau est une démarche qui concilie à la fois la fidélité à une idée, et en même temps la nécessité de sa réactualisation dans une situation qui a changé. La notion la plus appropriée à cette démarche est celle de *refondation*. C'est pourquoi, *le projet que je vous propose est celui d'un processus de refondation collective de l'UFR Sciences Humaines Cliniques*. Non pas une refondation juridique, cela n'est pas d'actualité, mais intellectuelle, scientifique, pédagogique et organisationnelle. La refondation est un acte qui consiste à revenir à ce qui a donné lieu à « institution » pour le revivifier et y trouver la force d'un nouvel élan. Le mot de Goethe : « faire ressourdre la source » est de rigueur. Mais est-ce un hasard si la devise qui a présidé à la nouvelle installation de notre Université s'énonce ainsi : « Réussir la refondation de Paris 7 » ? En choisissant cette démarche, nous envoyons à notre université le signe fort que nous sommes au diapason, et que notre désir est bien de constituer ce pôle de référence que j'évoquais. Car il est clair que l'attelage à notre université est absolument vital, d'autant que l'autonomie prévue par la nouvelle loi, lui donne une large maîtrise de son avenir et de celui de ses composantes. Désormais, rien ne se fera sans les instances de l'université. Le temps où l'on pouvait passer outre est fini. Notre place est à l'intérieur de Paris-Diderot, et de la façon dont nous l'occuperons, dépend notre avenir. Nous devons reconnaître ici le travail accompli par Paul-Laurent Assoun pour une meilleure intégration de l'UFR dans l'Université. La fonction éminente qu'il occupe aujourd'hui, ainsi que la tâche qu'assume François Villa, chargé en outre d'une mission importante, témoignent que cet effort allait dans le sens de l'histoire.

La refondation à laquelle j'appelle ne peut être que collective, réfléchie et inventive. Elle doit donc prendre le temps, sans s'étaler, car il y a une certaine urgence. Aussi, je vous propose une réflexion soutenue sur la refondation, au cours du premier semestre de l'année 2008, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mois de juin, début juillet. Elle consisterait en une élaboration concertée qui impliquerait l'ensemble de l'institution, et qui se traduirait par des contributions écrites, au sein des instances, et dans des groupes de travail. Un séminaire pourrait conclure cette réflexion, au début du mois de septembre 2008, avant la rentrée. Nous serons alors en vue du quarantième anniversaire de la création de l'UFR. Il est évident que nous nous devons de marquer cet anniversaire, par des manifestations, dont un grand colloque international et interdisciplinaire auquel nous associerons les collègues de notre université.

Le processus de refondation, tout comme le projet d'une direction de l'UFR, doit prendre la mesure de nos forces et de nos faiblesses, sans complaisance, mais aussi sans tomber dans la mauvaise estime de soi. Quelques mots d'abord concernant nos forces : lorsqu'on dresse un tableau objectif de l'UFR, elle apparaît comme une constellation exceptionnelle de ressources humaines autour du paradigme de « la psychanalyse à l'université ». Nous sommes en effet, une cinquantaine d'enseignants et chercheurs sur poste, si l'on prend en compte les titulaires de l'équipe du CNRS. Il y a au minimum, autant de chercheurs associés aux équipes, une cinquantaine de chargés de

cours, 160 intervenants extérieurs dans la formation permanente. Au total, plus de 300 formateurs à divers titres. L'École doctorale compte 320 doctorants, le cursus de L1 au Master recherche : 1700 étudiants. La formation permanente accueille près de 200 personnes par an. La plate-forme administrative est constituée de 17 IATOS. L'UFR est ainsi une constellation où gravitent 2500 personnes, une ruche d'intelligence unique au monde autour de la psychanalyse à l'Université. Or, cette constellation n'apparaît nulle part en tant que telle, aucun document n'en témoigne. Comment comprendre cette invisibilité ? Cette capacité est-elle vraiment reconnue par nous et à l'extérieur, en tirons-nous tous les effets pour le rayonnement de ce que nous faisons ? Comment mieux associer cet ensemble à notre projet ?

Quant à nos faiblesses, j'ai déjà commencé à en relever au moins une, celle du *manque de visibilité* de cette constellation en tant que telle, de la faiblesse de notre *reconnaissance* de ce que nous faisons les uns les autres à l'intérieur même de notre maison. Qui connaît aujourd'hui l'état des lieux de la formation permanente, ou ce que fait le bureau des stages ? Je ne parlerai pas de nos recherches et publications personnelles, qu'en savons-nous au-delà du cercle de nos équipes ? et encore... Comment expliquer cette vitalité qui se dérobe à elle-même ? Il me semble que la segmentation et le cloisonnement, voire parfois l'isolement, ont tendance à prévaloir. Nous avons un vrai problème de circulation de l'information et de la communication interne et externe. Notre fonctionnement est marqué par beaucoup d'improvisation, par un manque de rigueur quant aux procédures, même pour celles que nous décidons nous-même, par une organisation chaotique de l'interface « enseignants-administration-étudiants », par un usage aléatoire des instances de l'UFR, de leurs capacités de régulation et de légitimation. Tout cela donne lieu à une déperdition de l'énergie, un sentiment de débordement, un flottement du cadre, une fuite de notre image.

Rien de cela n'est pourtant rédhibitoire, parce que l'essentiel est là : la qualité des enseignements que nous donnons est reconnue à l'extérieur. Nos étudiants en témoignent sans cesse, même des années après leur sortie de l'UFR. Ils nous montrent à toutes les occasions leur attachement à ce lieu, et se mobilisent quand il le faut pour le défendre. Il y a bien un esprit de ce lieu, que nous retrouvons chez eux, dans ce rapport à la vérité de l'humain qui caractérise la psychanalyse. On peut constater depuis quelques temps, combien ils sont quotidiennement présents et actifs, le BDE et les élus prennent très au sérieux leur rôle en contribuant à l'accueil de leurs camarades, et à l'organisation d'événements culturels et festifs, sous le visage de Freud décliné avec humour et attachement, comme nous pouvons le constater sur les dépliant de « la soirée d'intégration » qu'ils viennent d'organiser.

Le processus de refondation va nous permettre une mise à jour inventive sur le fond et sur la forme, tandis que l'équipe de direction va apporter rapidement des réponses aux faiblesses que j'ai relevées.

Les chantiers de la refondation :

Concernant la refondation, je propose l'ouverture de cinq chantiers de réflexion :

I- Le projet scientifique de l'UFR, ses visées en matière de recherche et de publication, ses partenaires, l'accueil des jeunes chercheurs, sa vocation internationale.

Le Conseil scientifique élargi (à cette occasion) à tous les enseignants qui le souhaitent est l'instance indiquée pour mener cette réflexion, en lien avec l'École doctorale. On peut envisager également d'associer les chercheurs associés, les plus actifs.

II- Le projet pédagogique, Il s'agit du renouvellement qualitatif de nos méthodes, de notre encadrement des étudiants, de l'extension de notre offre de formation, de la stratégie de notre recrutement. La Commission pédagogique est le lieu de cette élaboration.

III- La fonction de l'enseignant-chercheur, ses charges et ses responsabilités, telles qu'elles ont évolué au cours des dernières années, et telles qu'elles s'imposent à nous au quotidien. Le conseil de l'UFR élargi à tous les enseignants et limité à eux, devrait mener cette réflexion.

IV- Le statut des étudiants et leur formation. La réforme LMD a modifié les rapports entre les étudiants et l'institution universitaire, mais nous n'en avons pas tiré toutes les conséquences, nous les subissons au coup par coup. De même, les textes ont changé les rapports entre la formation à l'université et la formation par la pratique (stages). Le devenir professionnel de nos étudiants ne peut plus être ignoré. Il faut inventer ici de nouvelles approches, de nouveaux dispositifs d'accueil, et une stratégie d'alliance avec les institutions formatrices par la pratique. Un groupe de travail composé d'étudiants, d'enseignants et d'administratifs prendrait en charge la réflexion sur ce sujet.

V- La réforme des Statuts de l'UFR. Écrits et votés il y a vingt ans (1988), ces Statuts sont obsolètes, laconiques, muets sur certains aspects importants du fonctionnement de l'UFR, telle la Commission pédagogique qui n'y est pas mentionnée. Une seule phrase définit la fonction du directeur (« La gestion de la vie quotidienne de l'UFR »). La composition du Conseil devrait être réexaminée, en conformité avec les nouveaux textes. Ne faut-il pas en réduire le nombre (40 membres sont prévus !) ? Quid des membres extérieurs institutionnels (Ville de Paris, Conseil régional, Assistance publique, etc.) qui ne sont jamais présents ? Comment les impliquer davantage ou comment en trouver d'autres, plus présents et plus utiles ? Une définition plus exacte des instances, de leur composition et de leur fonctionnement est nécessaire. C'est le Conseil de l'UFR, assisté du service juridique de l'Université, qui devrait s'atteler à cette tâche.

Les chantiers de la future gestion :

Concernant la gestion de l'UFR et les chantiers auxquels doit s'atteler l'équipe de direction. J'en vois quatre :

I- Améliorer l'efficacité des instances et des services, en créer de nouveaux.

1- Redonner au Conseil de l'UFR sa dimension de lieu de délibération et de prise de décision informée, à travers des dossiers préparés à l'avance sur les problèmes importants. Ramener cette instance à son périmètre normal, celui des membres élus, en invitant à tour de rôle quelques enseignants qui n'en font pas partie. Cette restriction ira en même temps avec la mise en place de canaux d'information rapide sur les travaux du Conseil pour les enseignants sur poste et les chargés de cours

(liste de diffusion), pour les étudiants (le site) et pour le personnel administratif (notes de service). Une ou deux réunions du Conseil élargi à l'ensemble des enseignants seront organisées à chaque semestre.

2- *Réorganiser l'administration de l'UFR*, en recherchant une meilleure adéquation de l'articulation enseignants-administratifs-étudiants.

a) *Une politique du personnel*, attentive à l'évolution individuelle de leurs carrières, à la reconnaissance de leur rôle, à une bonne définition des postes et des tâches.

b) *Le renforcement et la réorganisation du service de la scolarité*. Elle passe par des mesures telles que la désignation d'un gestionnaire pour chaque année du cursus, l'informatisation complète des inscriptions pédagogiques, sauf pour les étudiants de L1 qui doivent être accueillis individuellement et collectivement, la décentralisation de l'ensemble de la chaîne des inscriptions au sein de l'UFR.

3- *Créer un service de la formation par la pratique et de la professionnalisation*. Il s'agit de transformer le bureau des stages, en un service dirigé par un directeur, avec une équipe d'enseignants, doté d'un appui administratif. La part de la formation par la pratique (les stages) est un volet important dans notre cursus, officialisé par des textes précis. Nous sommes en retard à tous les niveaux dans ce domaine. La prise en compte des formateurs professionnels dans le processus de validation ne peut plus être ignorée. La signature d'accords et de conventions avec les institutions pour accueillir et former nos étudiants doit être mise en œuvre rapidement. Il en est de même des dispositions concernant la délivrance du titre de psychologue, dont la gestion doit être organisée et centralisée. Ce service aura également la tâche d'organiser et de contrôler l'offre de stage pour les étudiants, la signature des conventions, le recueil de la validation des stages-supervisions, ainsi que l'intervention en cas de conflit entre l'étudiant et le lieu de stage. Il aura également à s'occuper de l'avenir professionnel des étudiants, qui est l'une des priorités de l'université, en relation avec l'Association des anciens étudiants de l'UFR, en cours de création.

4- *Créer une commission des enseignements*. Il y a un domaine de la vie de l'UFR d'une importance cruciale, celui où se décide *qui enseigne quoi*. Son organisation actuelle est opaque, n'est validée par aucune instance légale, et ne correspond pas au dispositif LMD régi par les textes. La création d'une Commission des enseignements correspond à un besoin réel de transparence, de collégialité et de respect des procédures. Elle aura pour tâche de recevoir les vœux des enseignants sur poste et de leur attribuer les enseignements sur des critères pédagogiques, d'étudier les candidatures des chargés de cours, de les recruter et de les reconduire ou non, chaque année. Je propose qu'elle soit composée de : a) *des directeurs des équipes de recherche, puisque les spécialités du Master pro et recherche s'appuient sur eux selon les textes ; b) des responsables des diplômes L et M ; c) du directeur de l'UFR et de l'un de ses adjoints chargés de la mise en œuvre concrète du service ; d) d'enseignants élus par le collège A ou/et B* pour respecter, le cas échéant, l'équilibre entre les deux collèges. Quant à la question : *quand et où* se déroulent les enseignements (l'emploi du temps et les salles), c'est une question technique qui doit être réglée par la direction et l'administration de l'UFR, selon les vœux exprimés par les enseignants, en tenant compte des paramètres pédagogiques formulés par la commission et des contraintes matérielles. La commission devrait se réunir après la réalisation des maquettes lors de

chaque plan quadriennal, et au mois de mai de chaque année, afin que le service soit fixé en juin, et que les inscriptions pédagogiques commencent en juillet.

5- *La responsabilité de l'établissement du budget et de son exécution*, relève de la direction de l'UFR qui le soumet au Conseil de l'UFR au début et à la fin de chaque exercice, en lui donnant le temps et les moyens de le vérifier. En outre, la direction s'engagera à chercher la constitution de fonds propres, comme le prévoient les statuts, afin d'améliorer les conditions matérielles de la vie de l'UFR..

II- L'information, la communication de l'UFR, sa visibilité.

Le déficit dans ce secteur est véritablement préjudiciable. C'est pourquoi, je propose de confier son organisation à l'un des adjoints du directeur. Il sera chargé de la communication interne et externe (site de l'UFR, brochures, publications diverses, etc.), de la mise en place du dispositif nécessaire pour assurer la circulation de l'information entre l'administration, les enseignants et les étudiants. Il est également chargé de la relation avec les institutions extra-universitaires. Il réalisera un guide comportant les renseignements sur tous les aspects de la vie de l'UFR. Un chargé de mission du site de l'UFR, intégré à celui de l'université, travaillera sous sa direction.

III- Partage des responsabilités et intégration

1- *Mettre en application la réforme LMD*, concernant la responsabilité effective des enseignants à tous les niveaux du cursus : directeurs de la licence et des masters, directeurs des études par année. Définir ces responsabilités et étudier les contres partie prévues par la réglementation.

2- *Intégrer les chargés de cours à la vie de l'UFR*, en les informant mieux, et en créant des liens institutionnels avec les enseignants statutaires, les associer à la liste de diffusion.

IV- Admission, orientation, vie étudiante

1- *La définition d'une politique des admissions et de l'orientation* est l'une des urgences pour l'UFR. Nous constatons en effet, depuis deux ans un abaissement du niveau des candidats et une diminution de leur nombre en L1, fort inquiétants. Malgré les efforts importants déployés par la Commission des admissions chaque année, le dispositif n'est pas satisfaisant et mérité d'être pensé. On pourrait considérer que l'admission est une tâche comparable aux soutenances des mémoires, qu'elle doit donc être partagée, sur la base de critères formalisés et écrits. Un(e) chargé de mission dans le bureau élargi aura la tâche, avec un groupe d'enseignants, de mener la réflexion à ce sujet et de faire des propositions au Conseil de l'UFR, avant avril 2008. De même, l'orientation des étudiants— qui ne peuvent suivre un cursus long (Master 2), ou qui s'aperçoivent que leur choix de la psychopathologie fut erroné—, doit être organisée en collaboration avec le dispositif d'orientation de l'université, dès la première année et

si possible à la fin du premier semestre.

2- *La mise en place d'un observatoire permanent* constitue un outil indispensable d'évaluation interne pour l'UFR, et pour l'UFR avec les instances de l'université ou du Ministère.

3- *Accueil et vie étudiante*. C'est là un point important sur lequel doit porter notre effort. Le gestionnaire administratif par année et le directeur des études par année constitueront le pivot de l'accueil et de l'encadrement des étudiants. Quant à la vie étudiante, un chargé de mission du bureau élargi aura pour tâche de la soutenir, en rapport avec le BDE et avec l'Association des Anciens étudiants de l'UFR SHC qui est en cours de création. Il aura également la tâche d'organiser le tutorat. Il fera des propositions en vue d'instiller une certaine ritualité pour marquer des moments de passage dans le parcours des étudiants (sortie des promotions, reconnaissance d'excellence, etc.), et dans la vie de l'UFR.

L'équipe de direction :

Ce projet ne peut être mis en œuvre sans une véritable équipe de direction. Son organisation se déduit des tâches que je viens d'exposer. Elle se compose d'un bureau et d'un bureau élargi, composé de chargés de mission qui s'entoureront, s'ils le jugent utile, d'un groupe de collègues :

Composition du bureau :

- Le Directeur
- Le directeur sortant de l'UFR
- Deux adjoint (es)s du directeur
- Le directeur (trice) du département de la formation permanente
- Le directeur (trice) du service de la formation par la pratique et de la professionnalisation.

Les responsabilités des adjoints du directeur sont les suivantes :

1^{er} Adjoint :

Représente le directeur par délégation. Chargé de l'information et de la communication entre l'UFR et les instances de l'Université (CEVU, CA, Conseil Scientifique). Exerce une fonction de vigilance quant aux textes, aux règlements et procédures provenant du Ministère, et des organismes de recherche.

2^{ème} adjoint :

Représente le directeur par délégation. Chargé de la communication interne et externe (site de l'UFR, brochures, publications diverses, etc), de la mise en place du dispositif pour assurer la circulation de l'information entre l'administration, les enseignants et les étudiants, ainsi qu'entre les enseignants. Il est également chargé de la relation avec les institutions extra-universitaires. Il réalisera un guide comportant les renseignements sur tous les aspects de la vie de l'UFR. Il a sous sa responsabilité la mission sur le site de l'UFR.

Composition du bureau élargi :

- 7 chargés de mission, pour le moment, qui s'entoureront de collègues , si besoin :

- Relations internationales et mobilité

Chargé de l'établissement de partenariats avec des institutions d'enseignement supérieur homologues de l'UFR sur le plan international et particulièrement européen (conventions, échanges scientifiques, collaborations). Montage d'un Master européen de psychopathologie et psychanalyse. Responsable de la mobilité des étudiants (Erasmus, etc.).

- Admission, orientation

Réflexion et mise en œuvre d'une politique des admissions, création d'une cellule d'orientation des étudiants en première année. Réflexion et propositions pour une meilleure prise en compte de la situation des étudiants salariés.

- Développement de l'offre de formation de l'UFR

Il s'agit de l'offre de formation conduisant à des licences professionnelles, en partenariat avec des institutions dans les secteurs paramédical et socio-éducatif.

- Vie étudiante

Apporter le soutien de l'UFR à la vie étudiante en rapport avec le BDE et avec l'Association des Anciens étudiants de l'UFR SHC. Organiser le tutorat. Faire des propositions en vue d'instiller une certaine ritualité pour marquer des moments de passage dans le parcours des étudiants (sortie des promotions, reconnaissance d'excellence, etc.), et dans la vie de l'UFR..

- Observatoire

Mise en place d'un observatoire permanent qui constitue un outil d'évaluation interne pour l'UFR, et pour l'UFR avec les instances de l'université ou du Ministère.

- Site de l'UFR

Cette mission est sous la responsabilité de l'un des adjoints du directeur de l'UFR. Il s'agit de la réorganisation du site de l'UFR, en l'intégrant à celui de l'Université, et de la supervision de sa mise à jour continue.

- Recherche et constitution de ressources propres

Recherche de donateurs, et d'entreprises pouvant acquitter la taxe professionnelle au profit de l'UFR. Montage de projets apportant des moyens financiers.

Quarantième anniversaire de l'UFR

Préparation des manifestations pour le quarantième anniversaire de l'UFR en 2009. Supervision d'un document écrit et audio-visuel sur l'histoire de l'UFR.

Pour conclure, je voudrais souligner à nouveau que nous sommes à un tournant dans l'histoire de l'organisation universitaire en France, qui nous oblige à changer pour pouvoir continuer l'aventure de la psychanalyse à l'université. C'est là le sens de la refondation. En général, un tel tournant coïncide avec le passage d'une

époque, et nous savons que nous sommes déjà à une époque où la psychanalyse n'est plus portée par la culture de la même façon qu'il y a quarante ans. A cela s'ajoute un passage prévisible entre les générations dans notre propre demeure. Ce projet peut paraître ambitieux, mais en fait il n'est que trop modeste au regard de cette situation, car il n'aborde que la dimension d'entretien de l'appareil institutionnel, sans évoquer les enjeux intellectuels et scientifiques pour lesquels il existe. Mais si le fonctionnement de l'appareil pose problème, il est certain que nous n'aurons pas l'énergie pour nous concentrer sur l'essentiel. Or, le pari de ce projet est qu'un meilleur investissement de l'appareil et une participation plus large aux responsabilités de son fonctionnement, nous libèreraient d'avantage pour envisager une autre manière de faire vivre la psychanalyse à l'université, en prise avec les questions cruciales de notre temps. Une dernière remarque s'impose: au cours de ces quarante années, il y a eu de nombreuses recompositions internes, parfois même invraisemblables, mais tel le bateau de Thésée, l'UFR est restée l'UFR Sciences Humaines Cliniques. C'est cette spécificité que nous devons préserver et garder vivante.

Paris, le 17 octobre 2007

Fethi Benslama

Composition de la direction de l'UFR

Bureau

- Directeur : Fethi Benslama
- Directeur sortant : Paul-Laurent Assoun
- Adjoint du directeur : François Villa
- Adjoint du directeur : Bernard Pachoud
- Directrice de la formation permanente : Drina Candilis-Huissman
- Directrice de la formation par la pratique et de la professionnalisation : Anne Tassel

Bureau élargi aux chargés de mission :

- Relation internationale et mobilité : Karl-Léo Schwering
- Admission et Orientation : Régine Waintrater
- Développement de l'offre de formation : Laurie Laufer
- Vie étudiante : Jean-Paul Mouras
- Observatoire : Claire Boisson
- Site de l'UFR : Rémy Potier
- Quarantième anniversaire de l'UFR (2009) : Catherine Desprats-Péquignot

La règle dans l'UFR étant le non-cumul, je démissionnerai de ma fonction de Président de la commission pédagogique, que je proposerai à Philippe Givre. Je ferai de même de la responsabilité du Master, que je proposerai à Christian Hoffmann.